



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ain
Commune de PIZAY

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE 16/2026 du 11 JUIN 2026 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DANS L'AGGLOMERATION DE PIZAY (01120)

Localisation : 69 route de Sainte-Croix

LE MAIRE DE PIZAY,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiée et par la loi n°83-8 du 07 janvier 1983 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté interministériel, modifiée et complétée ;

VU la demande en date du 07 JUIN 2026 de la Société SUEZ Eau France 967 chemin Pierre Drevet à CALUIRE ET CUIRE représenté par Mme GAREL Sophie (0658437712)

ARRÊTE

ARTICLE 1

Réglementation de la circulation faisant suite à la demande d'arrêté de police de la circulation et concernant la création de deux branchements assainissement : CATALANO ROBIN + KAYA VEDAT.

Localisation du site : En agglomération – 69 route de Sainte-Croix à Pizay

Nature et travaux : Permission de voirie antérieure : NON

Description des travaux : Branchements AEP et EU

Réglementation :

- **Restriction sur section courante**
- **Circulation alternée manuellement**
- **Empiètement sur chaussée**
- **Largeur de voie maintenue 3.0**
- **Suppression de voie**

- **Nombre de voie supprimée : 1**

La localisation de la voie concernée est **69 route de Sainte-Croix / PIZAY**

Cette réglementation sera applicable **à partir du 22 juin 2026 pour une durée de 19 jours calendaires.**

ARTICLE 2

La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place, maintenue en permanence en bon état, adaptée pendant les interruptions et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune, par :

La Société SUEZ Eau France 967 chemin Pierre Drevet à CALUIRE ET CUIRE représenté par Mme GAREL Sophie

Elle sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté interministériel, modifiée et complétée. La signalisation permanente sera adaptée simultanément pour être en cohérence avec la signalisation temporaire.

ARTICLE 4

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Le Maire, Marc GRIMAND

La Société SUEZ Eau France à CALUIRE ET CUIRE représenté par Mme GAREL Sophie

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté

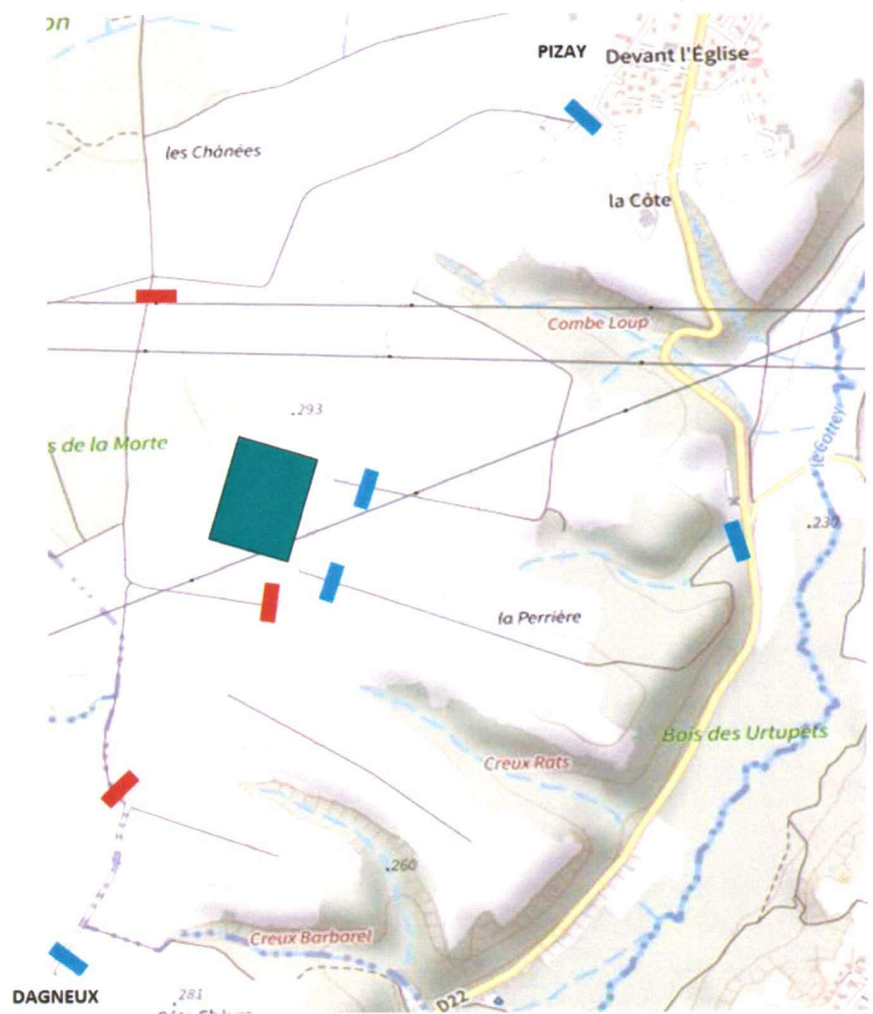
Fait à PIZAY, le 11 JUIN 2026

L'Adjoint à la Voirie,
Christian CHAPOLARD





- Chemin barré
- Attention Balltrap
- Zone Balltrap





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Dénomination : SUEZ Eau France

Adresse : Responsable d'exploitation 967 Chemin Pierre Drevet CS 20152

Code postal : 69643 Localité : CALUIRE ET CUIRE CEDEX Pays : France

Nom contact : GAREL Prénom contact : Sophie

Téléphone : 0658437712 Indicatif pays : +33

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : 2623107330.262301DAC02.01@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Nom contact : _____ Prénom contact : _____

Téléphone : _____ Indicatif pays : _____

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° x
Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____

Adresse Numéro : 69 Nom de la voie : ROUTE DE SAINTE-CROIX

Code postal : 01120 Localité : PIZAY

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : Création de 2 branchements assainissement : CATALANO ROBIN + KAYA VEDAT

Date prévue de début des travaux : 23/06/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 1

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 19 Date de début de réglementation 22/06/2026

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Largeur de voie maintenue 3.0

Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s) 1

(DAC_P1_V5_v1.02)

Auvergne Rhône Alpes

TSA 54050
26 avenue de l'île Saint Martin



92894 NANTERRE CEDEX 9
France

Tel : 2623107330.262301DAC02.01@captidec.fr
Fax :

Réf. Protys : 2623107330.262301DAC02

N° affaire : 4645066

MAIRIE DE PIZAY
799 route de Bourg-en-Bresse
01120 PIZAY
France

Courriel : ville-pizay@wanadoo.fr

Tel : +33478061593

Fax :

Objet: Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9

Le : 07/06/2026

Signataire : DE OLIVEIRA Suzanne

(Accompagnement_V5.10_1.02)

Interdiction de :

Circuler
véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : _____ km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise

Dénomination : SUEZ Eau France

Adresse : Responsable d'exploitation 967 Chemin Pierre Drevet CS 20152

Code postal : 69643 Localité : CALUIRE ET CUIRE CEDEX Pays : France

Nom contact : GAREL Prénom contact : Sophie

Téléphone : 0658437712 Indicatif pays : +33

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : dictatu.ara@suez.com

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Numéro d'affaire : 4645066

Fait à : NANTERRE CEDEX 9

Le : 07/06/2026

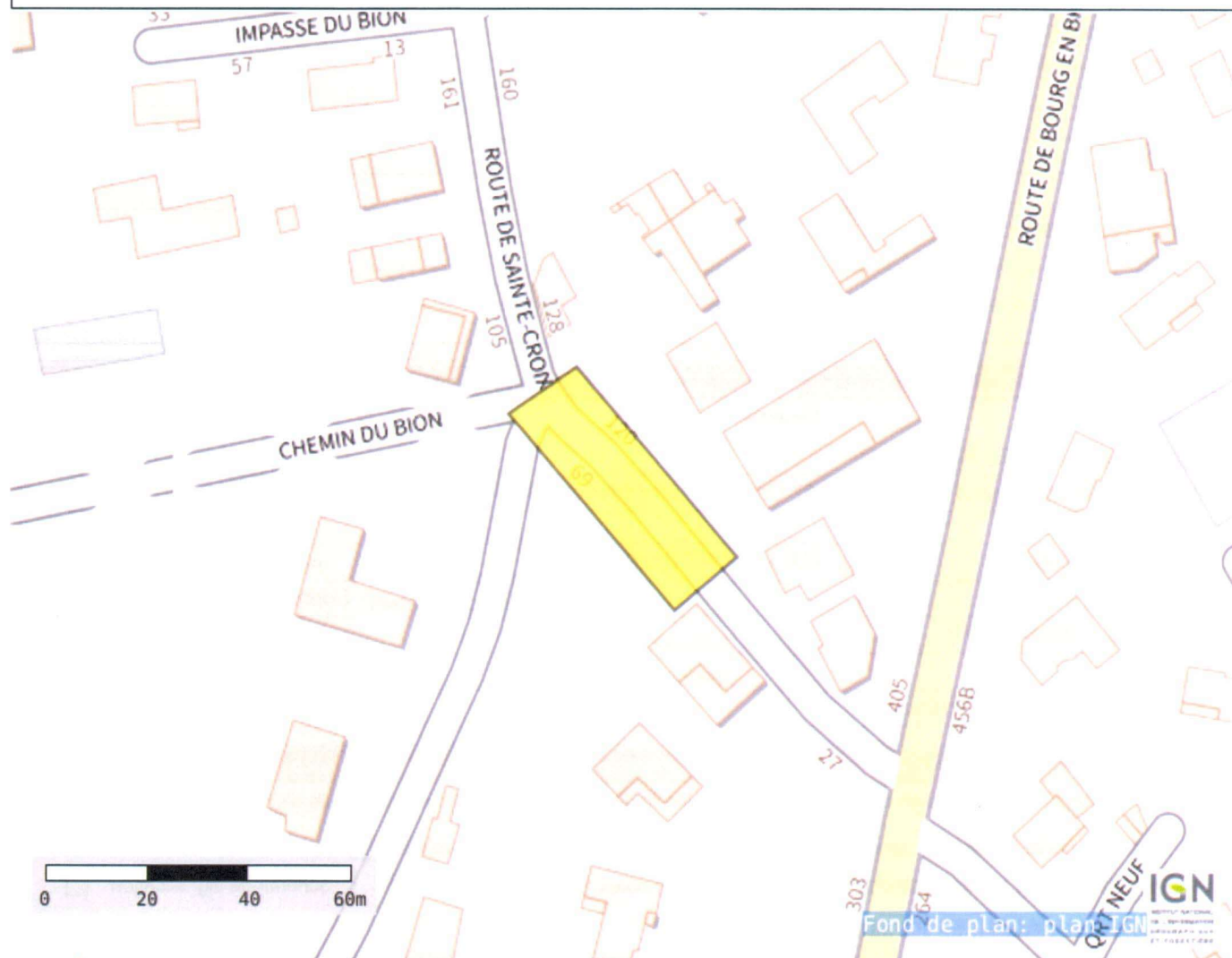
Nom : DE OLIVEIRA Prénom : Suzanne

Qualité : _____

(DAC_P2_V5_v1.02)

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2026060700014P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

861589.4765807793

6534107.84355391

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

5,08751681354926 45,88593518159249
5,08768847492621 45,88601484275824
5,08809617069648 45,88569121910297
5,08793881421599 45,88560159993230
5,08751681354926 45,88593518159249

(PlanDetail_Protys_v1.01)